**Pass Dog Dancing - Tests de compétences**

**Freestyle - Heelwork To Music**

**Rappels préliminaires**

* Le Pass Dog Dancing est accessible aux chiens à partir de 8 mois et titulaires du CAESC.
* Le Pass Dog Dancing n'est pas une compétition mais un prérequis à l’inscription en concours. Aucun classement n’est établi, il n'y a pas de gagnant.
* Seuls les juges et moniteurs de Dog Dancing sont autorisés à faire passer le Pass.
* Tous les documents sont disponibles sur le site de la CNEAC : <http://activites-canines.com/?page_id=10577>

**Modalités d’organisation du Pass Dog Dancing**

* Un seul juge ou un seul moniteur de Dog Dancing suffit pour faire valider le Pass ; il est possible d’être assisté par un second juge ou moniteur.
* L’inscription est gratuite et se fera via le calendrier sur le site : <https://sportscanins.fr/calendrier/>
* Tous les documents nécessaires à l’organisateur sont téléchargeables dans son espace calendrier, onglet « Préparation événement »
* Il faut prévoir environ 20 min de passage par équipe, incluant la partie théorique.
* Il n’est pas obligatoire de faire passer les tests en musique. Cependant, les candidats étant de futurs concurrents, il est souhaitable de diffuser une musique en fond sonore.
* L’espace à prévoir doit impérativement tenir compte de la possibilité de passer l’exercice de Travail de Heelwork.
* La présence d’un sas n’est pas obligatoire.
* Aucune obligation d’avoir une piste fermée.
* Le passage des exercices se fait individuellement, le candidat enchaine les exercices dans l’ordre qu’il aura lui-même préétabli. Le juge ou le moniteur de Dog Dancing peut rappeler l’ordre des exercices au candidat qui n’est pas dans l’obligation d’en connaître l’ordre par cœur.
* Le juge ou le moniteur de Dog Dancing se placera à l’extérieur de l’espace d’évolution de l’équipe ou à l’intérieur mais ne doit pas gêner le travail de l’équipe.
* La feuille de notation pourra éventuellement être rendue au candidat. Si tel est son souhait, l’organisateur en imprimera 2 exemplaires.
* Les 5 questions théoriques devront être préparées à l’avance par le juge ou le moniteur de Dog Dancing. Les questions théoriques peuvent aborder tous les points du règlement Dog Dancing et les conditions de participation à un concours en vigueur à la date du Pass.
* Les sessions peuvent être organisées dans les clubs après les horaires de cours habituels, l’objectif est de rendre l’organisation facile pour les clubs. Plus il y aura de sessions organisées, plus de concurrents pourront rapidement commencer les concours. Il est évident que s’il n’y a pas assez de Pass d’organisés, cela constituera un frein pour les candidats prêts à partir en concours.

Dans le cas où le candidat n’atteindrait pas les pointages requis, il pourra se représenter sans délai à une autre session. Il conviendra de discuter avec le candidat des points à améliorer.

**Objectifs des tests de compétences :**

* Aider le propriétaire du chien à se perfectionner afin qu'il puisse obtenir les compétences nécessaires pour mettre sur pied un programme en Freestyle ou HTM.
* Donner au chien et au conducteur une expérience suffisante afin de pouvoir exécuter des routines sur un ring devant un public et devant des juges. De leur permettre (chien et conducteur) d'acquérir de l'expérience et de démontrer qu'il est amusant et agréable de travailler en symbiose dans un contexte de compétition qui peut différer des entraînements. De rendre le conducteur encore plus compétent, créatif et imaginatif
* Favoriser une collaboration positive entre chien et conducteur.
* Mettre en évidence la créativité du conducteur en rapport avec la découverte de nouvelles idées et tours que le chien peut apprendre.

**Déroulé du Pass Dog Dancing :**

* Si le candidat choisit de proposer l’exercice libre de son choix, il pourra supprimer 1 des 10 exercices imposés (parce qu’il estime qu’il n’est pas bon pour le physique du chien ou pour toute autre raison), mais cela n’est pas obligatoire. seules 10 notes seront prises en compte pour ceux qui présentent 11 exercices.
* En cas d’aboiements répétitifs ou de tout autre comportement sujet à déductions de points lors d’un concours, il conviendra, à la fin de la passation, d’expliquer les règles de notation en concours afin de sensibiliser les futurs concurrents aux attentes du règlement et des juges.
* Si le chien sort plusieurs fois du terrain ou s’il est hors de contrôle à plusieurs reprises l’équipe sera ajournée. En effet ce type de comportement est sujet à élimination en concours. Il est donc du ressort de chacun, moniteurs de Dog Dancing et candidats, de présenter des équipes prêtes afin de ne pas les mettre inutilement en échec.
* Le chien peut être récompensé avec un jouet silencieux ou avec des friandises dans le cadre de l'épreuve mais seulement entre chaque exercice/après chaque enchaînement et dans un coin spécialement réservé à cet effet à l’extérieur du terrain.
* Il est interdit d’utiliser le "clicker" sur le terrain
* Le chien peut être tenu en laisse durant les exercices mais la laisse ne doit pas servir pour contraindre le chien à les réaliser. Le conducteur est responsable de la laisse, celle-ci ne doit pas déranger le chien au cours de l'exécution des exercices. Une diminution de points est prévue si la laisse gêne le chien. Nota : En ce qui concerne l’utilisation de la laisse, elle n’est pas synonyme d’une baisse significative de la note, mais il conviendra d’aborder avec le candidat que celle-ci n’est autorisée que dans la classe FUN et la classe RECREATIVE.
* Durant les exercices le chien ne doit pas divaguer sur le terrain. Il est attendu que le chien soit en connexion avec son conducteur pour l’exécution des exercices.
* **L’exercice libre** \* doit être décrit avant le début de son exécution, et il faut expliquer à l’examinateur comment ce dernier va se dérouler (marqué d’une \*).
* Dans le choix des exercices, le conducteur doit prendre en considération que la répétition des exercices (essais multiples d'un exercice) ne doit pas fatiguer le chien physiquement ou psychiquement. Un abus pourrait entraîner, à court ou long terme, des dommages. Un conducteur expérimenté peut entraîner un chien à presque tout, mais pour le test de compétences, nous voulons voir un chien en bonne santé, heureux d'effectuer des figures sans danger qui lui sont adaptées.

**Feuille de points :**

L’organisateur remet à chaque participant dès leur arrivée une feuille de points nominative. Le candidat choisit sur sa feuille de points l’ordre dans lequel il souhaitera présenter les exercices et les enchaînements (choix des exercices). Il signalera si les exercices ont un lien, l’exercice qui est supprimé et décrira au dos l'exercice libre de son choix.

**L'accent est mis sur :**

* La joie montrée par le chien et le conducteur au travail et sur la volonté d'exécuter une routine
* La bienveillance de chacun lors des exercices
* La coopération entre le chien et le conducteur
* Le déroulement des exercices et leur enchaînement

**Notation :**

Chaque exercice est noté entre 0 à 5 points. Un exercice supprimé n'est pas pris en compte pour le calcul. Les points peuvent être des chiffres entiers ou des demi-points (0 - 0,5 - 1 - 1,5 etc...).

Pour que le Pass Dog Dancing soit validé, le concurrent doit **obtenir 30 pts minimum à la pratique et 25 pts minimum à la théorie.** Soit un total de **55 pts** en respectant les minimums requis pour la pratique et la théorie.

Les résultats seront envoyés par le club organisateur via le calendrier CNEAC. De ce fait il ne sera pas possible de s’inscrire à un concours se déroulant le même jour que le Pass Dog Dancing.

Exemple de notation :

0 : L'exercice ne peut pas être effectué le jour du Pass. Le conducteur touche physiquement le chien, afin qu'il exécute l'exercice. Le juge estime que l'exercice est dangereux ou désagréable pour le chien.

1 : Le chien montre une compréhension claire de l'exercice et l'exécute en partie. Le chien est en laisse et la laisse a été à l’origine d'importants problèmes pour le chien.

2 : Le chien exécute l'exercice avec incertitude ou a besoin d'aide supplémentaire.

3 : L'exercice se déroule comme écrit dans la description de la pratique.

4 : Le chien montre une grande assurance dans l'exercice.

5 : L'exercice est effectué avec une grande motivation et avec un grand plaisir par le chien. Le chien travaille via des commandes verbales.

**Partie pratique**

**Slalom entre les jambes :**

Le chien slalome entre les jambes du conducteur tandis que celui-ci avance de 8 pas.

**Recul :**

Le chien recule de 4 pas en ligne droite. Le conducteur peut accompagner le chien, mais en aucun cas il ne peut le forcer.

**Cercles :**

Remarque : dans les exercices de cercles le chien contourne son conducteur en avançant jamais en reculant. Le chien contourne le conducteur au moins 2 fois. Le conducteur reste sur place immobile ou tourne dans le sens opposé à celui du chien

**Twist :**

Le chien tourne, au moins deux fois, sur lui-même

**Sauts :**

Remarque : Le conducteur apporte lui-même ses propres accessoires. **La hauteur du saut est sans importance.** Le saut est défini en tant que tel quand les 4 pattes ont franchi l’accessoire. Le chien saute au-dessus d'une canne, tenue à une ou deux mains par le conducteur. Le saut peut également être au-dessus de la jambe ou du bras du conducteur.

**Travail de patte :**

Le chien donne la patte. Il pose sa patte dans la main du conducteur. La patte doit toucher la main du conducteur qui n'est pas obligé de la garder longtemps.

**Travail de la cible :**

Remarque : le conducteur apporte sa propre cible. Le chien pose une ou plusieurs pattes sur la cible posée au sol à une distance d’environ 2 mètres et garde la position pendant 3 sec au minimum.

**Travail avec accessoires :**

Remarque : le conducteur apporte ses propres accessoires. Le chien contourne une canne, un bâton, un cône... Le conducteur décide dans quel sens le chien contourne la canne. Il doit tourner au moins deux fois autour d'elle. Le conducteur peut tourner dans le sens opposé mais n’y est pas obligé.

**Travail de maintien de position (target-main..) :**

Le chien pose son museau à plat sur le sol ou touche la paume de la main du conducteur ou le bout d’une targette. La position est maintenue pendant au moins 3 secondes.

**Heelwork :**

Remarque : Dans le travail de Heelwork le nombre de pas est décrit pour le conducteur, la direction est réservée au chien. On entend par positions celles décrites dans le règlement de HTM.

Pour l’exercice « travail de Heelwork », il peut être réalisé au choix parmi les 10 positions officielles du règlement mais c’est la même position qui est gardée pendant toute la durée de l’exercice. Aucune transition n’est demandée, le rythme n’est pas imposé.

Une tolérance de précision sera admise dans cet exercice, commun aux candidats de Freestyle et de HTM. Cependant l’accent a été mis sur l’importance d’avoir de beaux déplacements, même pour les candidats qui se destinent au Freestyle.

Le conducteur montre dans la routine en HTM :

* 8 pas vers l'avant
* Tourner à droite
* 8 pas vers l'avant
* Tourner à gauche
* 8 pas vers l'avant
* Finale en position debout ou assise et immobile pendant au moins 3 secondes jusqu'à ce que l’examinateur dise « Merci ».

Déplacement sous forme de “manivelle”.

**L'exercice libre :**

Présentation d'un trick (exercice) au libre choix du conducteur. Cet exercice ne peut faire partie des autres exercices déjà présentés dans ce test.

**Aide:**

Le conducteur peut encourager le chien verbalement et avec des déplacements (gestes) du corps durant le test. L'accent est mis sur le fait que le conducteur apporte son soutien et aide le chien pendant le test, de telle façon que ledit test soit une expérience positive et amusante pour les deux participants. Entre les exercices le concurrent peut sortir pour récompenser son chien.

**Partie théorique**

5 questions seront posées au candidat, chacune sur 10 points. L’examinateur peut aider le candidat en reformulant la question s’il voit que le candidat à un doute sur le sens de la question. Il faut obtenir la moyenne. Le moniteur ou le juge de Dog Dancing poseront les questions de leur choix sur le règlement et les conditions de participation à un concours en vigueur à la date du Pass.